

►► Faits saillants

- 2... Votre conseil d'arrondissement
- 6-7... Propreté et sécurité
- 3... Actualités
- 8-9... Environnement



Le tournesol | Bulletin de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

ÉTÉ 2020 | VOLUME 13, NUMÉRO 1

Réinventer son arrondissement en temps de pandémie

Au cours des derniers mois, la COVID-19 nous a tous obligés à modifier nos habitudes de vie. C'est pourquoi votre arrondissement revoit aussi ses façons de faire et adapte tant les services qui vous sont offerts que l'espace public que vous fréquentez.

Dès le début de la pandémie, nos équipes ont su relever le défi de maintenir les services essentiels et ont pris des mesures pour soutenir notre population et nos entreprises locales. Nous avons aussi effectué un important virage technologique : services en ligne pour les demandes de permis, prêts sans contact à la bibliothèque et l'offre de vignettes de stationnement en ligne font partie des nouveautés.

Par ailleurs, la période estivale permet à l'arrondissement de mener de grands projets de réaménagement de l'espace public afin de le rendre plus sécuritaire, actif et inclusif. Les voies actives et sécuritaires (VAS), le Réseau express vélo, la piétonnisation de la rue De Castelnau Est et le réaménagement de plusieurs parcs en sont de beaux exemples. Nos équipes ont également redoublé d'efforts pour vous donner

accès à un maximum de lieux de rafraîchissement pendant les chaleurs estivales dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Nos offres en matière de culture et de loisirs s'adaptent aussi à ce contexte particulier : nous vous proposons en effet une programmation inédite et créative pour animer les espaces publics. Gardez l'œil ouvert!

Oui, Villeray–Saint-Michel–Parc Extension se réinvente afin de mieux vous servir! Vous trouverez tous les détails des nouveautés sur montreal.ca/vsp. De plus, suivez l'actualité de l'arrondissement en vous abonnant sans tarder à notre infolettre qui paraît deux fois par mois. Et pour un accès encore plus rapide aux dernières nouvelles, abonnez-vous à nos différentes plateformes numériques : Facebook, Instagram et Twitter. Ces plateformes demeurent le meilleur moyen de ne rien perdre des dernières mises à jour sur une situation qui évolue presque quotidiennement. Vous obtiendrez ainsi l'information qui vous concerne de manière instantanée.





Giuliana Fumagalli
Mairesse d'arrondissement
514 872-0755
giuliana.fumagalli@montreal.ca

Mot de la mairesse

Après un printemps passé essentiellement à la maison, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous accueillons la période estivale. Notre arrondissement regorge d'attraits pour profiter des joies de l'été tout en maintenant les mesures d'hygiène et de distanciation. Par ailleurs, nous distribuons aussi des couvre-visages pour vous permettre de vous déplacer dans les commerces locaux et le transport en commun.

Avec le déconfinement, nous sommes également en mesure d'ouvrir progressivement nos installations et terrains sportifs. Nos bibliothèques sont là pour enrichir vos pensées, nos jeux d'eau et nos piscines pour vous rafraîchir, nos modules de jeux pour vous divertir et nos jardins communautaires pour vous nourrir. Enfin, grâce à nos camps

de jour, les jeunes pourront passer un été magnifique et inoubliable.

Cet été, nous aurons toutes et tous plus de temps pour découvrir et encourager les artisans et artisans ainsi que les commerçantes et commerçants de nos quartiers. Afin que la population puisse profiter des restaurants tout en respectant les directives de la santé publique, nous avons assoupli nos normes et réduit nos tarifs pour l'aménagement de cafés-terrasses. La piétonnisation d'une portion de la rue De Castelnau permettra aux gens de se réapproprié l'espace public. Achat local et commerces de proximité pourront donc être au rendez-vous.

Je suis également fière de nos dernières actions en matière de mobilité : nous avons maintenant tout ce qu'il faut pour nous dégourdir les jambes et profiter de nos joyaux urbains de la manière la plus sécuritaire possible. Des corridors, piétonniers comme

cyclables, ont été ajoutés à de nombreux endroits. Nous travaillons activement à aménager et à prolonger la piste cyclable tant attendue sur la rue Villera. À terme, elle permettra de connecter notre arrondissement et de faciliter les déplacements d'est en ouest.

Avec la COVID, le numérique est souvent de mise. Restez bien branchés et suivez l'évolution des réouvertures sur nos diverses plateformes. Qui sait, nous aurons peut-être d'agréables surprises!

Enfin, je tiens à exprimer mes sympathies aux personnes qui ont perdu un être cher durant la pandémie et rendre hommage aux travailleuses et travailleurs pour leur dévouement.

Solidairement,
Votre mairesse



Un été solidaire à Villera

Pendant la crise sanitaire des derniers mois, plusieurs commerces villerois ont dû se réinventer pour continuer de répondre à nos besoins.

À notre tour de soutenir nos boulangeries, cafés, boutiques et restaurants, qui contribuent à la vitalité du quartier tout au long de l'année!

Avec la piétonnisation de la Place De Castelnau et nos nouvelles mesures pour faciliter l'aménagement des terrasses, il sera plus agréable que jamais d'encourager nos commerces préférés tout en respectant les consignes de distanciation.

Les nouvelles pistes cyclables sur Villera et sur Christophe-Colomb agrémentent les déplacements vers nos parcs et écoles et nous permettent de prendre le temps de découvrir le quartier. Les trajets en famille sont plus que jamais plaisants et sécuritaires, juste à temps pour le beau temps!

Cet été, restons prudents, notamment en portant le couvre-visage. Bonne saison estivale!

Rosannie Filato
Conseillère de la Ville
District de Villera
514 872-0297
rosannie.filato@montreal.ca



Des nouveautés pour François-Perrault

Après plusieurs années d'efforts, je suis fier d'annoncer qu'un feu de circulation est en cours d'installation à l'intersection Jean-Talon et

Des Écores. Ce nouveau feu viendra enfin sécuriser la traversée des piétons à la sortie secondaire du métro D'Iberville.

Par ailleurs, le parc du Bon-Air se transforme! Le parc est actuellement en chantier et a été renommé parc du Ruisseau-du-Pont-à-l'Avoine afin de rappeler le passage à cet endroit du ruisseau qui drainait jadis tout le district. On y installera un fossé végétalisé qui récupérera une partie de l'eau de pluie et les enfants pourront également s'amuser dans une toute nouvelle aire de jeux.

Bonne saison estivale. Profitez-en bien tout en continuant de suivre les consignes de la santé publique!

Sylvain Ouellet
Conseiller de la Ville
District de François-Perrault
514 872-7800
sylvain.ouellet@montreal.ca



Cet été, restons sur nos gardes face à la COVID-19

Je tiens à remercier les Micheloises et les Michelois de leur collaboration en ces temps

difficiles. Depuis quelques mois, la pandémie de la COVID-19 a transformé profondément nos habitudes de vie. La Direction de la santé publique nous a formulé des directives, que nous avons suivies à la lettre. Je tiens à vous féliciter de votre collaboration en ce sens. La courbe a été aplatie et nous voici en période de déconfinement. Je vous invite toutefois à la prudence, car la situation est encore fragile.

Cela dit, je vous souhaite de passer un bel été, tout en favorisant le port du couvre-visage. Ensemble, gardons notre quartier beau, propre, sécuritaire et prospère.

Les Micheloises et les Michelois font toute la différence!

Josué Corvil
Conseiller de la Ville
District de Saint-Michel
514 872-7800
josue.corvil@montreal.ca



Bonnes vacances chez vous!

Je tiens à vous souhaiter un magnifique été en santé. Respectez les consignes habituelles : lavez-vous les mains

fréquemment, maintenez la distanciation physique et portez un couvre-visage dans les lieux publics.

Cet été, évadez-vous dans nos parcs et rafraîchissez-vous grâce aux jeux d'eau et à la piscine du parc Jarry. Lors de vos BBQ, protégez la pelouse et disposez de vos cendres dans les poubelles spécialement prévues à cette fin. Préservons nos superbes aménagements verts!

Vous aimez jardiner? Verdissez et embellissez votre quartier! Adoptez un carré d'arbre pour y planter des fleurs.

Enfin, merci de respecter les horaires de collecte. Faisons notre part pour garder nos rues propres et sécuritaires.

J'ai hâte de vous revoir à la fin du mois d'août pour le prochain conseil d'arrondissement. Prenez soin de vous!

Mary Deros
Conseillère de la Ville
District de Parc-Extension
514 872-3103
mderos@montreal.ca

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances du conseil auront lieu les lundis à 18 h 30 aux dates suivantes :

31 août • 5 octobre • 2 novembre • 7 décembre

En raison de la pandémie, le conseil d'arrondissement siègera par visioconférence jusqu'à nouvel ordre. Pour plus de détails sur la façon d'adresser vos questions aux élus, consultez le site montreal.ca/vsp.

Services offerts en ligne



Permis en ligne

Gagnez du temps et effectuez la plupart de vos demandes et paiements de permis* en ligne via le site Internet de l'arrondissement. Rendez-vous à l'adresse suivante :

► montreal.ca/articles/faire-ses-demarches-en-ligne

*Excepté pour les certificats d'occupation et d'affichage et les permis de lotissement

De nombreuses démarches sont également accessibles en ligne :

- Paiement d'une contravention de stationnement ou de circulation
- Contestation d'une contravention
- Consultation des comptes de taxes de l'année en cours et des dernières années
- Renouvellement de la carte Accès Montréal. Pour les nouvelles demandes, communiquez avec le 311.
- Services en ligne (pour signaler un problème de propreté, de bris de mobilier urbain, etc.)
- Permis animalier
- Et bien plus!

Stationnement sur rue réservé aux résidents

Vignettes : processus en ligne

Vous avez besoin de vous procurer une vignette de stationnement ou de renouveler la vôtre? Bonne nouvelle : vous pouvez amorcer votre démarche à partir du site de l'arrondissement. En effet, en raison de la crise sanitaire, nous avons adapté nos façons de faire pour vous permettre de commencer votre demande en ligne. En quelques étapes, vous serez amené à remplir un formulaire et à nous transmettre vos pièces justificatives par courriel.

► Rendez-vous sur montreal.ca/vsp à la rubrique **Obtenir une vignette de stationnement**.

► Pour voir les limites des secteurs de stationnement, consultez la carte interactive de l'arrondissement.

Ajout de places réservées

À compter de cet automne, nos équipes continueront l'installation de nouvelles places réservées. Les prochains secteurs seront :

- 51 – Métro Saint-Michel
- 64 – Ogilvy
- 65 – Beaumont
- 88 – Faillon
- 115 – Métro Fabre
- 137 – Métro d'Iberville
- 187 – Jarry
- 82 – Saint-Michel
- 296 – Christophe-Colomb

Si votre rue est visée, vous recevrez une lettre par la poste environ 3 semaines avant le changement des panneaux de signalisation. L'avis contiendra le détail des nouvelles places et rappellera comment se procurer une vignette.



Consultations publiques en ligne

Durant la pandémie de COVID-19, votre arrondissement a adapté ses pratiques de participation publique afin d'éviter les rassemblements. C'est pourquoi les processus obligatoires ont été remplacés dans certains cas par des consultations écrites. Ainsi, vous pouvez maintenant faire part de votre opinion à distance sur des projets à l'étude.

Vous aurez accès aux dossiers à l'étude à partir de la section **Conseil d'arrondissement et consultations publiques** de notre site Web montreal.ca/vsp.

Vous pourrez nous transmettre vos commentaires pour différents processus, comme les demandes d'usage conditionnel, de dérogation mineure et d'autorisation de démolition. Des consultations par écrit seront prévues pour certains projets, notamment les modifications réglementaires et les demandes de projets particuliers de construction, de

modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Pour vous exprimer sur les projets en cours, il vous suffit d'envoyer vos commentaires par courriel ou par la poste pendant la période de consultation indiquée sur notre site web.



Comptoir des permis et de l'inspection ouvert

Services offerts

Notre équipe des permis et de l'inspection est prête à vous accompagner dans vos demandes de permis et vos requêtes à propos de la salubrité d'un logement.

Vous ne savez pas par où commencer?

- Informez-vous sur nos **services en ligne** sur montreal.ca. De nombreuses demandes de permis peuvent être faites à distance en quelques clics.
- Posez-nous vos questions :
 - par téléphone au : **514 868-3509**

Condition d'accès

À notre comptoir, vous pourrez obtenir de l'information à propos des démarches et de la réglementation municipale, et ce, sans rendez-vous. Toutefois, il est essentiel d'avoir un rendez-vous pour l'analyse d'un projet nécessitant un permis ou encore pour le paiement de frais d'étude de dossier. Pour obtenir un rendez-vous, veuillez téléphoner au 514 868-3509.

Dans les circonstances sanitaires actuelles, il est possible que vous deviez attendre pour accéder au comptoir ou encore que le délai de traitement des demandes en ligne soit plus long qu'à l'habitude en raison du volume élevé de demandes reçues.

En bref...

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

La date d'échéance du deuxième versement est reportée au 1^{er} septembre 2020.

NOUVEL HORAIRE

Comptoir des permis et de l'inspection et bureau Accès Montréal

Ouverts de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h



Le port du masque est obligatoire.

Traverser le quartier du nord au sud

Le Réseau express vélo (REV) arrive près de chez vous! Les travaux de réalisation de cet immense projet de transport actif ont débuté cet été et se poursuivront jusqu'à l'automne. À terme, le REV comprendra 184 km de voies cyclables qui sillonneront de nombreux quartiers de la ville de Montréal.

Les résidentes et résidents de Villeraie seront particulièrement choyés : un axe nord-sud traversera le quartier et se connectera à d'autres axes. Il prendra forme sur les rues Lajeunesse et Saint-Denis, entre le boulevard Crémazie Est et la rue Jean-Talon Est.

Le REV offrira un parcours agréable et sécuritaire où chaque mode de déplacement disposera de son propre espace. Ainsi, vous pourrez vous balader en solo ou en famille en cohabitant harmonieusement avec les autres cyclistes grâce à des voies unidirectionnelles spacieuses et conviviales.

Sur le parcours du REV, de nombreuses installations seront mises en place pour accroître la sécurité : intersections sécurisées, feux piétons, aires d'attente pour les cyclistes, saillies de trottoir et débarcadères surélevés et protégés pour les usagers des autobus. De plus, des plantations verdiront les intersections de manière à créer des îlots de fraîcheur.

Les avantages ne se limiteront pas qu'aux cyclistes. En améliorant l'expérience à vélo, le REV encouragera davantage les Montréalais et Montréalaises à adopter des modes de transport actif plutôt que l'automobile.

Les travaux sont réalisés par tronçons de deux à trois intersections à la fois afin d'en minimiser les impacts. Des mesures de mitigation assureront la continuité des accès et des services.

La rue De Castelnau Est piétonne pendant l'été 2020

La rue De Castelnau Est est entièrement piétonne cet été entre l'avenue Casgrain et la rue Saint-Denis. Aménagée en raison de la COVID-19, cette piétonnisation temporaire permet de faciliter les déplacements dans le quartier dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique en vigueur.

La rue sera réservée exclusivement aux piétones et aux piétons afin que les personnes vivant dans le quartier puissent se réapproprier l'espace public et fréquenter les commerces de proximité durant l'été.

Un affichage spécifique est visible le long du parcours pour rappeler aux visiteurs les consignes d'hygiène et de distanciation. En place depuis juillet, la fermeture de rue se poursuivra jusqu'à l'automne.



Des parcs se refont une beauté

Trois parcs de votre arrondissement font l'objet d'une cure de rajeunissement : le parc Birnam, le parc du Ruisseau-du-Pont-à-l'Avoine et le parc Julie-Hamelin. Dès l'automne, vous pourrez profiter de toutes nouvelles installations entièrement revues dans ces deux premiers espaces verts. Pour le parc Julie-Hamelin, la grande transformation se terminera l'été prochain.

Parc Birnam

Le parc Birnam, au cœur de Parc-Extension, présentera très bientôt un tout nouveau visage. Des structures de jeux flambant neuves permettront aux enfants de deux à cinq ans de s'amuser tout en développant leur équilibre et leurs relations spatiales. Pour minimiser les risques de blessures, le sol sera recouvert d'un revêtement synthétique.

Petits et grands pourront profiter d'une nouvelle balançoire intergénérationnelle permettant à cinq personnes, dont deux

poupons, de se balancer en même temps. Enfin, une nouvelle aire de jeux d'eau ravira – et rafraîchira! – tous les membres de la famille pendant les chaudes journées d'été!

La nature ne sera pas en reste : le parc conservera ses arbres matures et recevra de nouveaux arbres, vivaces et arbustes pour offrir une escale verte au cœur du quartier. Le parc Birnam représente un lieu de vie et de rencontre pour les familles des environs et accueille les enfants des garderies voisines. Il est bordé par la rue Birnam, entre la rue Jean-Talon Ouest et l'avenue Beaumont.



Parc du Ruisseau-du-Pont-à-l'Avoine

Pour sa part, le parc du Ruisseau-du-Pont-à-l'Avoine renoue avec ses racines. Le nouveau nom du parc du Bon-Air rappelle en effet la présence de l'ancien ruisseau du Pont-à-l'Avoine. Le nouvel aménagement du parc évoquera également ce cours d'eau, notamment par un fossé végétalisé qui récupérera une partie de l'eau de pluie et de l'eau des nouveaux jets d'eau.

Le parc présentera une grande variété de plantes attirant oiseaux et insectes pollinisateurs. Aux arbres présents actuellement s'ajouteront 16 feuillus et conifères, 58 arbustes et des centaines de vivaces, de graminées et de plantes grimpantes. De plus, couples d'amoureux, groupes d'amis et familles profiteront d'une aire de pique-nique à l'ombre des peupliers matures. Un

nouveau mobilier – tables à pique-nique, bancs, corbeilles et fontaine à boire – offrira aux visiteurs des espaces conviviaux et accueillants. Un orme d'Amérique centenaire provenant du parc Jarry, abattu il y a deux ans car trop fragile pour être préservé, reprendra vie sous la forme d'un magnifique banc sculpté à même son tronc.

Quant aux enfants, ils pourront désormais s'amuser sur de nouveaux modules dans les aires de jeu pour les deux à cinq ans et les cinq à douze ans. De plus, une section de jets d'eau au sol permettra à tous de s'asperger lorsque le mercure grimpe. Enfin, de nouvelles balançoires destinées aux bébés et aux adultes compléteront la zone de jeu.



Parc Julie-Hamelin

Un nouveau terrain de jeu entièrement conçu en fonction de l'accessibilité universelle sera aménagé au parc Julie-Hamelin dans Saint-Michel. Petits et grands pourront jouer et s'exercer sur un terrain de jeu inclusif et de grande qualité, dont les modules et les installations ont été pensés pour répondre aux besoins des personnes vivant avec un handicap ou des personnes à mobilité réduite. L'aménagement est possible grâce à un don de la Fondation Bon départ de Canadian Tire.

La fondation assumera entièrement les frais de conception et d'installation du terrain de jeu. L'arrondissement offrira le soutien physique et financier pour la préparation de l'emplacement, la coordination de l'installation des infrastructures de drainage, l'aménagement paysager et l'installation de tout le mobilier urbain, dont une salle de bain accessible, une fontaine à boire, des tables de pique-nique et des bancs.

Les travaux de réaménagement devraient commencer vers la fin de l'été. L'achèvement du projet est prévu pour l'été 2021. À terme, il s'agira du plus vaste terrain de jeu inclusif à Montréal.



COLLECTES : les bonnes habitudes à adopter pour la propreté de votre quartier

Que vous ayez déménagé récemment dans l'arrondissement ou que vous y résidiez depuis plusieurs années, il est important de connaître les jours et les horaires des différentes collectes de votre secteur, les types de contenants et les quantités autorisés, ainsi que le détail des matières acceptées dans chacun des contenants.

OÙ ET QUAND DÉPOSER VOS CONTENANTS?

Les contenants doivent être déposés bien en vue en bordure de rue **avant 7 h le jour de la collecte** ou **après 20 h la veille de la collecte**.

- Pour connaître l'heure des collectes dans votre secteur, consultez le site [Info-collectes](#) ou communiquez avec le **311**.



ORDURES MÉNAGÈRES

*La collecte des ordures ménagères s'effectue **2 fois** par semaine pour les immeubles résidentiels de 9 logements et plus ne participant pas à la collecte des résidus alimentaires, les édifices municipaux et les écoles.



MATIÈRES RECYCLABLES



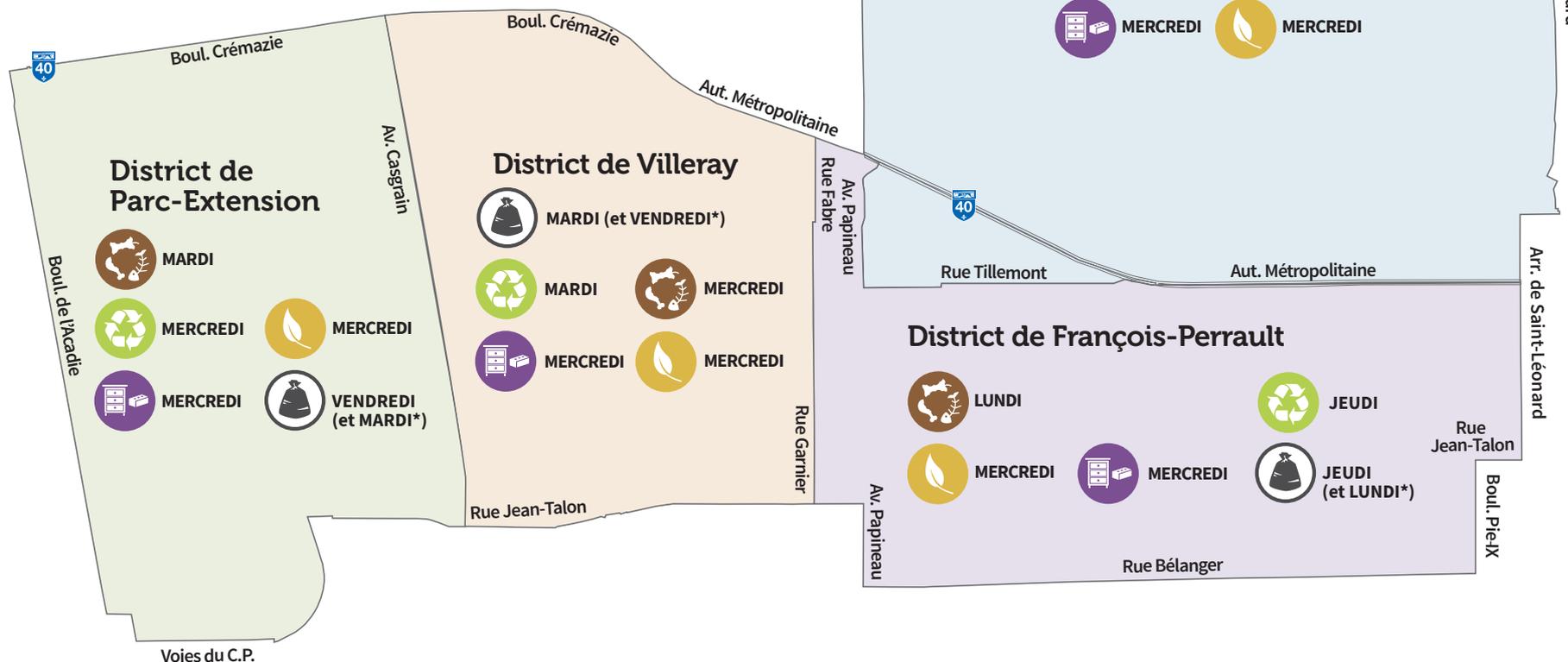
RÉSIDUS ALIMENTAIRES



ENCOMBRANTS ET RÉSIDUS DE CRD (construction, rénovation et démolition)



RÉSIDUS VERTS (D'avril à novembre)



LES COLLECTES EN BREF: quelques exemples des matières acceptées



Ordures ménagères

Jouets cassés, meubles rembourrés, contenants en styromousse (polystyrène numéro 6), couches, ampoules électriques, sacs de céréales, de craquelins ou de croustilles, etc.

Important! Pour prévenir la propagation de la COVID-19, vous devez mettre les mouchoirs, gants, masques, lingettes et autres produits de protection ou de nettoyage dans un sac scellé et placer le sac dans les ordures.



Matières recyclables

Papier journal, circulaires, revues, magazines, feuilles de papier (même avec agrafes), enveloppes, chemises de classement, boîtes de carton, boîtes de conserve, pots et bouteilles en verre, canettes en aluminium, sacs de papier brun, sacs en plastique, etc.



Résidus alimentaires

Aliments crus, cuits ou avariés, boîtes de nourriture souillées (pizza, poulet, etc.), nappes de papier, vaisselle de carton, paniers à fruits en carton (sans la poignée), etc.



Résidus verts

Résidus de nettoyage, de désherbage et de déchaumage des terrains, résidus de jardinage, de potager et d'arbres fruitiers, feuilles mortes, branches dont la longueur est inférieure à 1 m et le diamètre inférieur à 5 cm, rognures de gazon, etc.



Encombrants et résidus résidentiels de construction, de rénovation et de démolition (CRD)

Cuisinière, grille-pain, meubles non rembourrés, céramique, bois, asphaltes, gypse, etc.



Résidus domestiques dangereux (RDD)

Apprêts, piles (acide-plomb), bonbonnes de propane, canettes d'aérosol, etc.

Vous devez apporter les RDD dans un des écocentres près de chez vous. Veuillez noter que les délais d'attente peuvent être plus longs qu'à l'habitude.

Retrouvez l'intégralité des matières acceptées en consultant l'article en ligne: « Déchets et recyclage: tout ce que vous devez savoir », sur le site Internet de l'arrondissement: montreal.ca/vsp.

Réduction des limites de vitesse

Depuis la mi-juin, la vitesse de circulation a été réduite à 40 km/h sur plusieurs artères importantes de l'arrondissement.

Cette nouvelle mesure vise à augmenter le confort et la sécurité de toutes et de tous et à améliorer la cohabitation entre les différents modes de transport sur la route. Elle s'inscrit également dans la poursuite de la réduction de la vitesse dans toutes les rues résidentielles à 30 km, en vigueur depuis 2019.

De plus, ces changements permettent d'harmoniser les limites de vitesse de nos rues avec celles qui sont déjà en vigueur dans les arrondissements voisins de Rosemont-La Petite-Patrie et Ahuntsic-Cartierville.

Nous vous encourageons à redoubler de vigilance au volant afin de respecter ces nouvelles limitations de vitesse.



La vitesse autorisée est passée de 50 km/h à 40 km/h sur les rues suivantes :

- ▶ La rue D'Iberville, entre les rues Bélanger et Jarry;
- ▶ L'avenue De Lorimier, entre les rues Bélanger et le boulevard Crémazie Est;
- ▶ L'avenue Papineau, entre les rues Bélanger et le boulevard Crémazie Est;
- ▶ La rue Saint-Denis, entre les rues Jean-Talon Est et le boulevard Crémazie Est;
- ▶ L'avenue du Parc, entre la rue Saint-Zotique Ouest et la rue Jean-Talon Ouest;
- ▶ La rue De Castelnau Ouest, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Clark;
- ▶ La rue Clark, entre les rues De Castelnau Ouest et Jean-Talon Ouest;
- ▶ La rue Charland, entre le boulevard Saint-Michel et l'avenue Papineau.

Veuillez noter que la réduction de la vitesse sur les rues Jean-Talon et Jarry ainsi que sur le boulevard de l'Acadie est présentement à l'étude.



La patrouille verte reprend du service



Vous connaissez la patrouille verte? Vous avez peut-être déjà croisé l'un de ses membres dans votre quartier. Ces étudiants qui se déplacent à pied ou à vélo, chaque été, ont pour mission de sensibiliser la population de l'arrondissement aux enjeux environnementaux urbains.

Plusieurs mandats leur ont été confiés :

- ▶ Promouvoir les bienfaits de la forêt urbaine et des programmes s'y rattachant comme Un arbre pour mon quartier ou le programme de lutte contre l'agrile du frêne;
- ▶ Effectuer des interventions ciblées dans notre arrondissement afin de sensibiliser la population au respect des horaires de dépôt des collectes et des matières acceptées pour chacune d'entre elles;
- ▶ Lutter contre l'herbe à poux en informant la population des méfaits de cette mauvaise herbe sur la santé;
- ▶ Participer à des corvées de nettoyage;
- ▶ Intervenir dans des camps de jour afin de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux environnementaux;
- ▶ Parler des effets néfastes des vagues de chaleur sur les personnes les plus vulnérables afin d'accroître la vigilance du voisinage vis à vis de ces dernières;
- ▶ Corriger les mauvaises habitudes quant au gaspillage de l'eau, telles que l'arrosage excessif ou encore la non-réparation des fuites d'eau.

Protégeons nos arbres

Dans les rues, dans les parcs, sur les places publiques, les arbres embellissent l'arrondissement et améliorent notre qualité de vie. En période estivale, ils atténuent les effets des températures caniculaires en rafraîchissant l'atmosphère. Ils assainissent également l'air en absorbant une grande partie de la pollution causée par nos modes de vie urbains.

Ce sont donc de fidèles alliés pour lutter contre les changements climatiques, dont nous ressentons de plus en plus les effets.

C'est pourquoi les équipes de l'arrondissement travaillent continuellement à l'entretien des 23 300 arbres présents sur votre territoire. Chaque année, elles s'activent également à en planter de nouveaux, notamment dans les secteurs où les îlots de chaleur sont très présents.

C'est pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, que nous vous demandons de faire preuve de bienveillance. Prenez soin des arbres en respectant les consignes suivantes, et ce, été comme hiver :

- ▶ Ne déposez pas vos contenants de collectes ou autres au pied des arbres ou dans les carrés d'arbre, car cela abîme leurs racines. Pour rappel, les contenants doivent être déposés en bordure de rue le jour de la collecte avant 7 h ou la veille de la collecte après 20 h.
- ▶ N'attachez pas votre vélo aux troncs d'arbres, car cela blesse leur écorce et les rend vulnérables à de nombreuses maladies.

▶ Ne vous servez pas des troncs d'arbres comme supports à affiches

▶ Ne laissez pas votre chien faire ses besoins contre les troncs ou dans les carrés d'arbre

▶ Ne tentez pas d'élaguer vous-même des branches gênantes. Composez plutôt le 311 afin que nos équipes puissent intervenir.



Obtenez une subvention pour acheter des couches lavables

Saviez-vous qu'un enfant utilise en moyenne entre 4 500 et 6 000 couches jetables pendant les premières années de sa vie*? La gestion de ce type de déchets représente un défi colossal et a des répercussions importantes sur l'environnement.



Le recours aux couches lavables apparaît dès lors comme un bon moyen d'éviter ces effets néfastes.

C'est dans cette optique que l'arrondissement s'est associé à l'organisme Espace-Famille Villeray pour offrir un programme de financement de couches lavables aux parents souhaitant adopter cette solution. Les familles peuvent bénéficier d'un remboursement de 75 % (jusqu'à 150 \$) sur l'achat ou la location de couches lavables et d'autres produits connexes : lingettes lavables, langes ou inserts lavables, couches-maillots, culottes d'entraînement lavables, etc.

Pour plus d'information sur le programme ou pour soumettre une demande, communiquez avec Espace-famille Villeray au 514 858-1878 ou consultez espacefamille.ca/couches.

*Source : Site Internet Naître et grandir



L'herbe à poux, une mauvaise herbe à combattre

Vous éternuez ou tousssez souvent?
 Vous avez les yeux larmoyants, rouges et enflés?
 Vous êtes peut-être allergique à l'herbe à poux. Cette mauvaise herbe libère son pollen allergène pendant l'été. Amoureuse du soleil et des sols secs, elle pousse aux abords des trottoirs, des ruelles, des voies ferrées, des terrains mal entretenus ou encore dans des coins du jardin où la terre est dénudée.

Comment la reconnaître?

- ▶ Les feuilles sont très découpées et d'un vert uniforme des deux côtés.
- ▶ Les fleurs en épi, à l'extrémité de la plante, ont une couleur d'un vert jaunâtre.
- ▶ La tige est ferme, poilue et d'un vert grisâtre qui rougit à la floraison.
- ▶ Les racines sont courtes et faciles à arracher.

Comment s'en débarrasser?

- 1 Déracinez les plants vers la fin de juillet ou le début d'août.
- 2 Tondez régulièrement votre pelouse, surtout en bordure du terrain.
- 3 Recouvrez le sol de paillis ou de copeaux de bois.
- 4 Plantez des végétaux comme du trèfle ou du gazon pour éviter qu'elle ne pousse.
- 5 Expliquez à votre entourage l'importance de s'en débarrasser.
- 6 Évitez de laisser des endroits de votre jardin sans végétaux.

Pour en savoir plus, consultez la section Environnement du site de l'Association pulmonaire du Québec pq.poumon.ca.

Ruelles vertes : pour des espaces de vie plus verts et plus chaleureux

Les ruelles vertes embellissent la vie de quartier tout en contribuant à la réduction des îlots de chaleur et en favorisant la biodiversité. Fruits d'initiatives communes, elles permettent également aux résidentes et aux résidents de tisser des liens et de développer de belles amitiés.

Conscient de ces multiples avantages, l'arrondissement, en collaboration avec l'éco-quartier, vous encourage à vous approprier votre espace de vie grâce à ces projets collaboratifs. À ce jour, l'arrondissement compte 74 ruelles vertes sur l'ensemble de son territoire.

L'aventure vous tente?

Consultez le Guide d'implantation des ruelles vertes sur le site Internet de l'arrondissement pour savoir comment soumettre un projet. Si ce dernier est retenu, vous profiterez de l'accompagnement de l'Éco-quartier et recevrez un soutien technique, organisationnel et financier de la part de l'arrondissement. Parlez-en à vos voisins et vos voisines.



La Ruelle Oasis chez nous - Entre les rues Saint-Gérard et Foucher, au nord de la rue Mistral et au sud de la rue Guizot



La ruelle aux sentiers qui bifurquent - Entre la rue Molson et la 1^{re} Avenue, au nord de la rue Everett



Ruelle 6^e-8^e - Entre la 6^e et la 8^e Avenue, au sud de la rue Jean-Talon Est



Ruelle Rose des vents - Entre l'avenue des Érables et la rue Sagard, au nord de la rue Bélanger



La ruelle bleue - Entre les rues Cartier et Chabot, au nord de la rue Everett

Maison de la culture Claude-Léveillée : une exposition originale dans les vitrines

La maison de la culture Claude-Léveillée et la salle de diffusion de Parc-Extension s'unissent pour vous présenter des installations visuelles créées spécialement pour les baies vitrées de la maison de la culture, située au 911, rue Jean-Talon Est.

Josiane Lanthier et MALICIOUZ, deux artistes de notre arrondissement, ont été invitées à donner vie aux façades du bâtiment le temps d'une résidence de création en formule carte blanche.

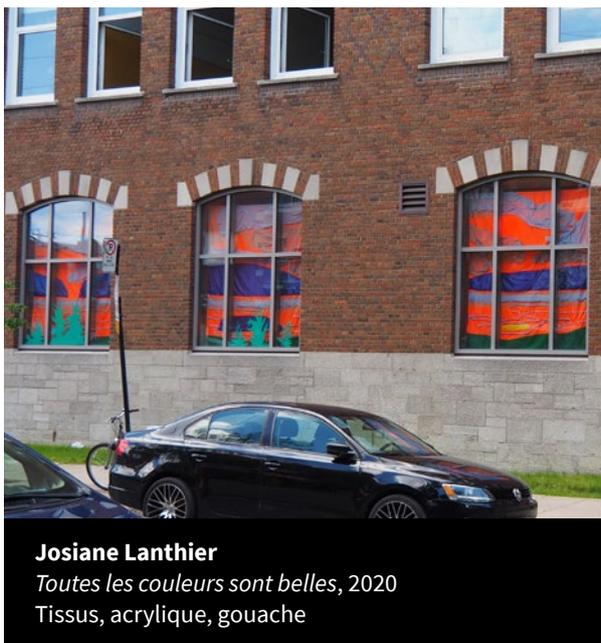
Il en résulte deux œuvres uniques et spectaculaires qui partagent plusieurs thèmes communs. Grâce à une facture visuelle aussi vive qu'éclatée, les artistes donnent voix aux notions d'identité et de diversité, abordées dans une ambiance d'espoir, d'émancipation et d'acceptation de l'autre.

Deux créations à voir absolument jusqu'à la fin août!
Renseignements :

► mcclaudeleveillee@ville.montreal.qc.ca

Pour en savoir plus sur les artistes :

► josianelanthier.com | maliciouz.com



Josiane Lanthier
Toutes les couleurs sont belles, 2020
Tissus, acrylique, gouache



MALICIOUZ
Muse I, II, III, 2020 | Panneau d'aggloméré, aérosol et acrylique

Aires de jeu et prévention, une responsabilité partagée

Appréciées des enfants et bien souvent des parents, les aires de jeux font partie du quotidien de beaucoup d'entre vous. Libres d'accès, elles permettent aux enfants de se défouler et de retrouver leurs amis à l'extérieur de la maison. Cependant, dans le contexte que nous connaissons actuellement, la prudence est de mise : chacun doit se responsabiliser afin, non seulement de se protéger, mais aussi de préserver son entourage. C'est pourquoi l'arrondissement encourage les parents à veiller au respect des consignes sanitaires et de distanciation physique dans les aires de jeu fréquentées par leurs enfants.



Club de lecture pour enfants : les activités se poursuivent!

Inscrivez gratuitement votre enfant au Club de lecture d'été TD pour profiter des nombreuses activités en ligne proposées sur le site clubdelectured.ca. Votre enfant pourra créer son propre carnet virtuel et avoir accès à des livres en ligne ainsi qu'à des activités participatives très variées (jeux, histoires à compléter, blagues, capsules vidéo, etc.).

L'équipe des trois bibliothèques de l'arrondissement propose également une foule d'activités supplémentaires (défis, heures du conte, bricolages et ateliers de toutes sortes). Visitez le site Web de VSP pour les découvrir :

► montreal.ca/articles/club-de-lecture-estival-de-vsp.



Marché Solidaire Saint-Michel

Passez faire vos courses au Marché Solidaire Saint-Michel. Il sera ouvert jusqu'au 20 septembre. L'équipe du PARI Saint-Michel vous y attend les mardis, mercredis et jeudis de 12 h à 18 h, devant le 7501, rue François-Perrault. Vous pourrez y acheter à petits prix fruits et légumes, miel, sirop d'érable, café et produits de Mon Resto Saint-Michel. Bonne épicerie!



Prestations surprises dans un parc près de chez vous!



Le programme Hors les murs de la maison de la culture présentera cet été de courtes prestations culturelles à découvrir lors de vos promenades dans l'arrondissement! Mettant principalement en vedette des artistes de l'arrondissement dans une formule duo, la programmation estivale se veut festive et chaleureuse.

À l'occasion de ces spectacles pop-up, retrouvez le **Ballet de ruelles, Elisa Boudreau et Vincent de Groot, Ramon Chicharron, François Duranleau, Gotta Lago, Philippe Routhier, Anouk Vallée-Charest, Waahli** et plusieurs autres, en plus de collaborations spéciales avec l'**Orchestre symphonique de Montréal** et **Espace pour la vie**. À surveiller dans un parc près de chez vous!



Bibliothèques : réouverture au public

Très attendue, la réouverture des bibliothèques a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme!

Services offerts

Depuis le 27 juillet dernier, les services suivants sont donc offerts à la bibliothèque **Le Prévost** et à la bibliothèque de **Saint-Michel** : accès libre aux documents, abonnement, prêt, retour, service de référence et accès aux postes informatiques (avec certaines restrictions). Le nombre de personnes admises est par ailleurs limité et le port du couvre-visage est obligatoire.

Pour plus d'information

► Visitez bibliomontreal.com

En raison des travaux de rénovation en cours, la **bibliothèque de Parc-Extension** demeurera toutefois fermée durant encore quelques semaines. Le réaménagement débuté en janvier dernier se poursuit et comprendra entre autres un système de retour des documents en libre-service. La date de réouverture sera annoncée à la fin de l'été.

La chute à livres est fermée durant cette période, mais nous vous invitons à vous rendre à la bibliothèque Le Prévost ou à la bibliothèque de Saint-Michel pour effectuer vos retours. Vous pouvez également attendre la réouverture de la bibliothèque pour retourner vos livres : il n'y aura pas de frais de retard ajoutés à votre dossier.

Pour un été actif!

Cet été, profitez des installations sportives extérieures dans les parcs de l'arrondissement avec vos amis ou votre famille. Tennis, soccer, cricket, basketball, baseball, volleyball et pétanque : tous ces terrains sont à votre disposition pour la pratique de vos activités préférées. Pour ce qui est des sports collectifs, vous pouvez prendre part à des matchs à condition de vous conformer aux directives de santé publique, notamment celles concernant les déplacements non essentiels et les rassemblements de spectateurs. Vous pouvez également participer à des entraînements si vous respectez les règles de distanciation physique en vigueur.



Ressources alimentaires et communautaires en période de COVID-19

Vous avez besoin d'un coup de pouce en période de pandémie? Consultez la liste de certaines des ressources communautaires auxquelles vous pouvez faire appel sur le territoire de l'arrondissement : montreal.ca/actualites/liste-des-ressources-communautaires-dans-vsp.

La majorité des organismes maintiennent ou augmentent leurs services au téléphone et certains vont même à la rencontre des gens vulnérables. Communiquez directement avec les organismes pour plus de détails ou composez le 211.

Merci à toutes les personnes qui s'occupent de notre population locale chaque jour.



Quand pitou s'amuse!

À Montréal, les parcs à chiens sont les seuls espaces publics où vous pouvez laisser votre chien courir en liberté. L'arrondissement met à votre disposition deux parcs à chiens pour faire bouger votre compagnon à quatre pattes, soit les installations des parcs Jarry et Villaray.

Assurez-vous de respecter les consignes en vigueur dans chaque enclos et d'observer en tout temps la distanciation physique. Bon été!

Tous à l'eau!

Vous souhaitez vous rafraîchir?

Piscines, pataugeoires ou encore jeux d'eau, les installations aquatiques ne manquent pas dans votre arrondissement. Cependant, le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique demeure une priorité afin que chacun puisse pleinement savourer ces moments de détente.

À la maison

Avant de vous présenter à la piscine : prenez votre douche, mettez votre maillot de bain et appliquez votre crème solaire. En effet, les vestiaires sont fermés et seules les toilettes universelles sont accessibles sur demande.

Une fois sur place

Respectez en tout temps les directives affichées et dictées par les équipes sur place : file d'attente, lavage des mains, respect du temps de baignade en cas de forte affluence, etc. Apportez votre bouteille d'eau et, si possible, votre propre veste de flottaison individuelle (VFI).

Horaire des piscines



Jarry

205, rue Gary-Carter
514 872-1135

Du 20 juin au 14 août :

Tous les jours, de 11 h 30 à 20 h

Du 15 au 23 août :

Tous les jours, de 11 h 30 à 19 h 30

François-Perrault

7525, rue François-Perrault
514 872-1133

Du 20 juin au 14 août :

Tous les jours, de 11 h 30 à 20 h

Du 15 au 23 août :

Tous les jours, de 11 h 30 à 19 h 30

Sainte-Lucie

9093, 16^e Avenue
514 872-1134

Du 27 juin au 23 août :

Tous les jours, de 11 h 30 à 19 h 30

Horaire des pataugeoires



Les pataugeoires seront ouvertes **jusqu'au 23 août inclusivement.**

François-Perrault

Tous les jours, de 10 h à 19 h
7525, rue François-Perrault

Sainte-Lucie

Tous les jours, de 10 h à 19 h
9093, 16^e Avenue

De Turin

Tous les jours, de 10 h à 18 h
7205, rue Chambord

Sainte-Yvette

Tous les jours, de 10 h à 18 h
8950, 10^e Avenue

Fermeture des pataugeoires des parcs Jarry, De Siègne et Nicolas-Tillemont

En raison de la COVID-19 et conformément à la recommandation de l'Institut national de santé publique du Québec, les pataugeoires des parcs Jarry et De Siègne demeureront fermées tout l'été, car elles sont dépourvues de systèmes de filtration.

La pataugeoire du parc Nicolas-Tillemont est également fermée en raison de travaux de rénovation.

Programmation automnale à venir

Suivez-nous sur les plateformes numériques pour connaître les détails de la programmation automnale :

- ▶ loisirs.montreal.ca
- ▶ culturevsp.com
- ▶ facebook.com/maisoncultureclaudedeveillee
- ▶ facebook.com/hors.murs
- ▶ facebook.com/bibliodesaintmichel
- ▶ facebook.com/biblioleprevost
- ▶ facebook.com/bibliodeparcextension

Jeux d'eau

Faciles d'accès, les jeux d'eau vous permettent de vous rafraîchir rapidement. Cependant, en cas d'affluence, veuillez céder votre place au bout de 30 minutes afin que tous puissent en profiter dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Bélaïr

7035, 2^e Avenue

Champdoré

Rue de Louvain et d'Iberville

De Lestre

Avenue Ball et De l'Épée

De Normanville

7480, rue De Normanville

Howard

Avenue Querbes et rue de Liège Ouest

Jean-Marie-Lamonde

Avenue de Chateaubriand et rue Villaray

Ovila-Légaré

Boulevard Pie-IX et 47^e Rue

René-Goupil

8651, 25^e Avenue

Saint-Damase

7645, 20^e Avenue

Saint-Vincent-Ferrier

Avenue Henri-Julien et rue Jarry Est



Comment joindre l'arrondissement?

311 | vsp@ville.montreal.qc.ca

Bureau Accès Montréal

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Comptoir des permis et de l'inspection

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Sur rendez-vous uniquement en appelant au 514 868-3509

Facebook

facebook.com/arrondissement.vsp

Twitter

[@mtl_vsp](https://twitter.com/mtl_vsp)

Instagram

[@mtl_vsp](https://www.instagram.com/mtl_vsp)

Flickr

[flickr.com/mtl_vsp](https://www.flickr.com/mtl_vsp)

Infolettre

bit.ly/infolettrevsp

Bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

ÉTÉ 2020 | Volume 13, numéro 1

Imprimé à 69 000 exemplaires sur du papier recyclé. Distribué aux résidents et commerçants de l'arrondissement.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèques et Archives Canada
ISSN 1916-7571

Production : Division des relations avec les citoyens et des communications

Impression : TC - Imprimeries Transcontinental

Design et production : Tabasko

Collaboration à la rédaction et à la révision : Silvana Nahman

